



13 mars 2023

Convocation officielle à l'Assemblée Générale de Wattisère

Bonjour à toutes et à tous,
Notre Assemblée Générale de la SAS Centrales Villageoises Wattisère aura lieu

**le mercredi 5 avril 2023,
dans la salle des fêtes de Cognin les Gorges.
Accueil à partir de 19h,
début de l'Assemblée Générale à 19h30.**

Cette assemblée générale est largement ouverte à tous, actionnaires ou non de Wattisère, mais bien évidemment seuls les actionnaires auront un droit de vote.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité de l'année 2022**
 - Rapport financier de l'année 2022**
 - Présentation des projets en cours d'étude, et de l'actualité de la société**
 - Vote des résolutions et élection au conseil de gestion.**
- pot de clôture**

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée, vous pourrez vous faire représenter par toute autre personne munie d'un pouvoir régulier. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir à remettre à votre mandataire.

Vous pouvez consulter ci-dessous le rapport d'activité et celui de gestion 2022, ainsi que la liste des résolutions à voter.

Ces documents, ainsi que nos statuts, notre règlement intérieur, la fiche de procuration et la fiche de candidature au Conseil de Gestion sont disponibles et téléchargeables sur une page dédiée de notre site.

Important : Nous enverrons la fiche de vote par correspondance, avec les noms des candidats au conseil de gestion, le mercredi 22 mars dans la soirée. Par conséquent, si vous souhaitez poser votre candidature, votre fiche est à renvoyer avant le lundi 20 mars au soir, à contact@wattisere.fr.

Nous espérons que vous viendrez nombreux. Luc Delva, Président de la SAS Centrales Villageoises Wattisère

Luc Delva, Président de la SAS Centrales Villageoises Wattisère

Rapport d'activité 2022 de la SAS Wattisère

Ce rapport d'activité couvre la période du 2ème exercice la SAS Wattisère, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Il a été marqué par la réalisation et la mise en service de nos 4 premières installations photovoltaïques, notre première Assemblée Générale Ordinaire et la venue de nouveaux conseillers de gestion, et par le développement de nouveaux projets photovoltaïques.

Nos installations photovoltaïques :

Nos 4 premiers chantiers photovoltaïques se sont déroulés sans problèmes, et très rapidement, sur une période de 3 semaines au cours du mois de février. Les mises en service ont pu se faire également sans délai, entre fin mars et début avril.

A l'exception des 2 derniers mois de l'année, la production d'électricité a été systématiquement au delà de nos prévisions, grâce à un ensoleillement exceptionnel, et s'établit au 31 décembre à 143 MWh, soit 14% au dessus des prévisions. Nous avons eu malgré tout 2 incidents techniques, à priori de même nature, qui ont affectés durant quelques semaines nos productions à Varacieux et Chasselay. Ces problèmes ont été pris en charge sous garantie par notre installateur, les pièces défectueuses sont toujours en cours d'analyse chez nos fournisseurs.

Les futurs projets photovoltaïques :

Nous avons continué la prospection et l'étude de potentielles nouvelles réalisations photovoltaïques, sur une vingtaine de toitures publiques ou privées, pour des puissances entre 9 et plus de 100 kWc. Beaucoup d'incertitudes se cumulent depuis un an: disponibilité du matériel, et des installateurs, fluctuation des prix, inflation, taux d'intérêt, évolutions réglementaires. Nous espérons pouvoir concrétiser à court terme (en 2023) 2 à 3 de ces projets, les autres seront probablement à plus longue échéance.

Les autres évolutions :

Avec l'évolution de la réglementation, de nouvelles modalités de production et de distribution de l'électricité deviennent possibles et suscitent un grand intérêt auprès des sociétés citoyennes énergétiques comme la nôtre, notamment l'autoconsommation collective. Un groupe de travail qui suit de près ces évolutions a été créé, et même si aujourd'hui la situation ne semble pas encore favorable pour nous y engager, nous nous tenons prêt à saisir toutes les opportunités qui pourraient s'ouvrir dans ce domaine.

Par ailleurs nous renforçons également notre activité de conseil et support aux particuliers sur leurs projets photovoltaïques en autoconsommation individuelle.

Nous continuons également à promouvoir la sobriété énergétique, au moyen de notre participation au collectif bas carbone (CoBaCa), et aux autres moyens de productions énergétiques renouvelables (Forestener, énergie bois)

La vie interne de la société :

A la suite de notre AGO en avril 2022, nous avons accueilli 3 nouveaux conseillers élus au CG, atteignant ainsi le maximum de 15 prévus dans nos statuts. Nous avons également adopté un règlement intérieur permettant un fonctionnement plus souple et efficace, avec notamment la mise en place d'un bureau, aujourd'hui de 4 personnes, plus spécifiquement en charge de la vie quotidienne de la société.

La SAS Wattisère comptait au 31 décembre 2022 **80 actionnaires, pour un capital social de 54800 €**. Soit 4 actionnaires de plus qui nous ont rejoint spontanément, en dehors de tout appel public à financement : les communes de Beaulieu et de l'Albenc, ainsi que 2 personnes privées .

Le Conseil de Gestion s'est réuni à 4 reprises en 2021, et 4 lettres d'information ont été adressées à nos associés.

Comme le prévoient nos statuts, le Conseil de Gestion sera renouvelé par 1/3 à partir de l'AG 2023. 5 membres actuels du Conseil seront donc sortants, par démission ou tirage au sort si besoin, et un maximum de 5 nouveaux conseillers seront donc élus par l'assemblée, les membres sortant par tirage au sort ayant la possibilité de se représenter immédiatement.

Si vous souhaitez proposer votre candidature au Conseil de Gestion, merci de :

- prendre connaissance du règlement intérieur, à consulter ici .
- télécharger la fiche de candidature, disponible ici , et la renvoyer complétée par mail à contact@wattisere.fr avant le Lundi 20 mars au soir, de façon à permettre la diffusion de la liste des candidats à tous les associés au plus tard le 22, et permettre le vote par correspondance.

Luc Delva, Président

Rapport de gestion 2022 de la SAS Wattisère.

Pour rappel, notre société Wattisère a été créée le 17 février 2020.

Le 1er exercice comptable couvrait la période allant de la création au 31 décembre 2021.

L'exercice comptable 2022 que nous vous présentons aujourd'hui correspond à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

L'exercice précédent correspondait à une période d'étude d'une dizaine d'installations, l'exercice 2022 correspond à une période de construction de 4 installations durant le 1er trimestre 2022, suivi par 9 mois environ de production d'électricité.

Les 4 installations de notre 1ère tranche sont :

- la salle des fêtes de Chasselay
 - la Halle communale Père Bleu à Varacieux
- Ces 2 toits ont été réalisés en février 2022 par l'entreprise Watt&Home de Tullins.
- le bâtiment communal Aplomb à Cras
 - la médiathèque de St Quentin sur Isère
- Ces 2 toits ont été réalisés par l'entreprise Lumensol de Rives.

Pour ces 4 installations, d'un investissement total de 170 000€ HT, nous avons obtenu :

- un prêt bancaire auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes de 126 000 €

- sur 15 ans à 1,16%
- une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes de 40 840 €
- le restant étant financé par nos fonds propres.

Le compte d'exploitation 2022

Le rapport, établi par notre cabinet d'expertise comptable Algora, est consultable ici

Les produits d'exploitation : production de 139 795 kWh d'électricité pour 15 620 €

Les charges d'exploitation pour un total de 14 002 € dont :

- La location des 4 toits de notre 1ère tranche pour 840 €
- les assurances pour 4 266 €
- les honoraires comptables pour 1 020 €
- les frais de télécom pour 102 €
- les cotisations pour 162 €
- les frais de formation pour 112 €
- les frais d'acte pour 109 €
- les frais de réception pour AG et inauguration pour 750 €
- la dotation aux amortissements pour 6 278 €

Après les remboursements de l'emprunt pour 1 218 € et l'imputation partielle de la subvention en produits exceptionnels, le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 1 971 €

Le Bilan au 31 décembre 2023 s'élève à 221 600 €

A l'actif du bilan, correspondant au patrimoine de Wattisère au 31 décembre 2022, apparaît :

- l'actif immobilisé de nos 4 toits pour 166 518 €
- l'actif circulant pour 55 082 dont 35 734 € sur compte bancaire

Au passif du bilan, correspondant à l'origine des fonds, apparaît :

- notre capital social pour 54 800 € (1096 actions de 50 € détenues par 80 actionnaires)
- le résultat de cet exercice 2022 de 1 971 €
- en moins le résultat négatif de 2020/2021 de 3 375 €
- la subvention d'investissement pour 39269 €
- l'emprunt au CASRA de 126 000 €
- les dettes fournisseurs et fiscales pour 2 935 €

Louis Bonnet-Eymard, chargé des finances

RESOLUTIONS à approuver lors de l'AG

Résolution N°1 : Approbation du rapport d'activité

Résolution N°2 : Approbation du rapport de gestion

Résolution N°3 : Mandat au Conseil de Gestion pour développer une 2ème tranche de travaux d'installations photovoltaïque, dans la limite d'un budget global de 200 000 €

Résolution N°4 : Mandat au Conseil de Gestion pour le choix de l'entreprise ou des entreprises ou du groupement d'entreprises pour la réalisation de cette 2ème tranche

Résolution N°5 : Mandat au Conseil de Gestion pour réaliser les emprunts, engager les fonds correspondants, et signer les conventions ou baux avec les propriétaires

Résolution N°6 : Pouvoir au Président pour l'accomplissement de toutes formalités administratives

Résolution N°7 : Renouvellement par 1/3 du Conseil de Gestion , et élection de nouveaux membres, dans la limite statutaire de 15 membres (5 nouveaux membres possibles)

La liste des candidature sera disponible à la clôture des candidatures, soit le 22 mars.

[accès aux documents](#)

[Wattisère](#)

Energie citoyenne et renouvelable
entre Vercors et Chambarans
38470 L'Albenc
contact@wattisere.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu ce message car vous avez demandé à être
tenu informé des actualités de Wattisère.
Merci de ne pas répondre directement à ce message pour nous joindre.

[Se désinscrire](#)

